

pluxee

Pluxee Mobility, la solution mobilité de Pluxee





X Qu'est-ce que le Pluxee Mobility ?

Pluxee Mobility est le moyen de miser pleinement sur la mobilité durable. Gérez les dépenses de mobilité de vos collaborateurs par le biais d'une plateforme centralisée.

Choisissez facilement parmi différents modes de transport durables. 100 % numérique, étonnamment simple à utiliser.

Qu'est-ce que Pluxee Mobility ?

De nos jours, les employeurs remboursent souvent un seul moyen de transport pour les déplacements professionnels. Résultat : pas moins de 98 % de ces déplacements sont effectués avec le même mode de transport. Cette vision est toutefois dépassée. Le paysage de la mobilité et les attentes de vos travailleurs ont en effet profondément évolué. Votre offre en matière de mobilité est-elle toujours adaptée aux aspects suivants ?



Infrastructures vertes

Les modes de transport respectueux de l'environnement deviennent incontournables. Les infrastructures durables ont le vent en poupe.



Nouvelles préférences en matière de mobilité

Les employés veulent se déplacer d'une manière durable et adaptée à leur vie. La mobilité respectueuse de l'environnement - comme les transports publics ou les trottinettes partagées - est de plus en plus prégnante.



Télétravail

Le télétravail fait désormais partie intégrante de nos vies. Alors pourquoi devriez-vous, en tant qu'employeur, continuer à payer les frais de déplacement lorsque vos collaborateurs travaillent à domicile ?



Vos collaborateurs comptent sur une politique de mobilité multimodale au sein de votre entreprise.

Grâce au Pluxee Mobility, c'est désormais possible. Une plateforme de gestion centralisée et complète. 100 % numérique. Entièrement adaptée aux besoins en mobilité de vos collaborateurs.

Pluxee propose Pluxee Mobility en coopération avec **Skipr**, expert en solutions de mobilité numériques et durables.



Pluxee Mobility, c'est quoi exactement ?

Pluxee Mobility propose plusieurs formules :

- 01** Contribution aux déplacements domicile-lieu de travail
- 02** Indemnité pour les déplacements professionnels
- 03** Sous la forme d'un budget mobilité



01 Contribution aux déplacements domicile-lieu de travail

* Votre employé ne dispose pas d'une voiture de société ?

Proposez-lui Pluxee Mobility à titre de contribution aux déplacements domicile-lieu de travail. Vos collaborateurs reçoivent un montant qu'ils gèrent eux-mêmes avec leur carte de mobilité et une application. En tram le lundi et en trottinette électrique le mercredi ? Aller travailler à vélo et percevoir une indemnité kilométrique ? Tout est possible !

02 Indemnité pour les déplacements professionnels

Proposez-lui Pluxee Mobility à titre de compensation pour les déplacements professionnels, en Belgique et à l'étranger.



03 Sous la forme d'un budget mobilité

* Votre travailleur dispose d'une voiture de société ?

Proposez-lui Pluxee Mobility sous la forme d'un budget mobilité. Les travailleurs échangent leur voiture de fonction actuelle contre une solution plus durable.

Ils affectent leur budget mobilité aux 3 piliers suivants, en fonction de leur rythme de vie :

Un véhicule respectueux de l'environnement	Des frais de transport et d'hébergement durables	Des liquidités à un taux avantageux sur le plan fiscal
Vos travailleurs consacrent ainsi (partiellement) leur budget mobilité au leasing d'une voiture durable.	Ils utilisent leur budget pour : <ul style="list-style-type: none">• les transports en commun• des services de partage ou de location de moyens de transport• la location ou l'hypothèque de leur habitation*.	Il leur reste un solde en fin d'année ? Celui-ci leur sera versé à un taux d'imposition de 38,07 %.

*À condition que le travailleur habite dans un rayon de 10 km de son lieu de travail ou travaille à domicile la plupart du temps.

Les avantages du Pluxee Mobility pour vous et pour vos collaborateurs



Avantages pour vous

01 Gestion centralisée

Adieu les tracas administratifs ! Avec Pluxee Mobility, gérez en toute simplicité les dépenses de mobilité de vos employés par le biais d'une plateforme numérique centralisée.

02 Une politique de mobilité plus durable

Plus impliqué, avec moins de CO2. Optez pour une politique de mobilité plus durable avec Pluxee Mobility.

Avantages pour vos collaborateurs

01 100% flexible

Vos collaborateurs choisissent le moyen de transport qu'ils veulent utiliser. Dans le cas d'un budget mobilité, ils choisissent également le pilier auquel ils veulent affecter leur Pluxee Mobility.

02 Facile à consulter

Grâce au tableau de bord et à l'application mobile, vos travailleurs gèrent leur budget et consultent leurs dépenses rapidement et en toute simplicité.



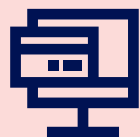


TABLEAU DE BORD

En tant qu'employeur

- Attribution de rôles aux utilisateurs, par exemple administrateur ou lecteur
- Paramétrage des services mobilité auxquels vos travailleurs ont accès
- Gestion du budget de vos collaborateurs et suivi de leurs dépenses

En tant que travailleur

- Consultation du solde
- Gestion des abonnements
- Demande d'allocation vélo
- Demande de remboursement
- Consultation de l'historique des transactions
- FAQ
- Support technique

APPLICATION

En tant que travailleur

- Planification d'itinéraire
- Achat de billets
- Recherche d'un moyen de transport dans votre région
- Consultation du solde
- Consultation de l'historique des transactions
- Demande de remboursement

CARTE

En tant que travailleur

- Paiement des différents services de mobilité, en ligne ou physiquement
- Consultation des dépenses
- Accès à plus de 1500 concessionnaires
- Sécurisation par un code pin
- Blocage de la carte en cas de perte ou de vol

✖ Un vaste réseau d'acceptation

Avec l'application



Avec la carte



... et bien d'autres encore

pluxee

**Votre conseiller
Pluxee est à
votre service :**

+32 (0)2 547 55 05

www.pluxee.be